

Déclaration de Michel Deneken, président de l'Université de Strasbourg

« Le jugement du tribunal administratif de Strasbourg confirme la légalité de mon élection »

Le tribunal administratif de Strasbourg a rejeté ce jour, jeudi 14 décembre 2017, la requête du syndicat national de l'enseignement supérieur qui portait sur une demande d'annulation de mon élection à la tête de l'université le 13 décembre 2016. Cette requête contestait le fait qu'un professeur d'université, ayant un engagement ecclésiastique, puisse être élu. Je me réjouis de cette décision qui montre la sagesse et la solidité des institutions de la République. Le tribunal a statué au fond, estimant que l'état ecclésiastique ne constitue pas, par lui-même, un motif d'inéligibilité aux fonctions de président d'université.

Comme nous l'avions dit en 2016, rien ne m'empêchait de candidater à cette importante responsabilité et d'être élu par mes pairs. Ce jugement confirme la légitimité en droit de mon élection et du choix courageux fait par la liste « L'université, pour réussir ». En novembre 2016, 70 % des enseignants chercheurs de notre université ont participé au vote, j'ai été élu par 26 voix pour et 9 contre.

Je veux publiquement remercier les vice-présidents et vice-présidents délégués pour leur engagement et leur respect, les élus des différents conseils qui travaillent depuis un an pour la réussite de notre université, ainsi que la communauté universitaire strasbourgeoise pour sa confiance, son ouverture et sa tolérance. Elle se situe dans le droit fil de l'humanisme rhénan, et c'est une grande fierté. Après une année de mandat, tout le monde a pu le constater : toute mon équipe et moi-même sommes engagés quotidiennement pour la réussite de l'université, des étudiants, des enseignants-chercheurs, des personnels. Mon devoir, c'est de garantir à tous la liberté de chacune et de chacun, dans le cadre des lois de la République.

Un an après mon élection, et à la suite de ce jugement au fond, ma volonté d'être au service de la réussite de l'université est plus déterminée que jamais.

Strasbourg, le jeudi 14 décembre 2017